



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

répression en Iran

Question au Gouvernement n° 2474

[Texte de la question](#)

RÉPRESSION EN IRAN

M. le président. La parole est à M. Hervé Saulignac.

M. Hervé Saulignac. Monsieur le Premier ministre, le 15 novembre dernier, à la suite de la décision du régime iranien d'augmenter le prix de l'essence, le peuple d'Iran est descendu dans la rue. Le régime des mollahs a répliqué par les armes, provoquant un bain de sang. Le bilan est effroyable : probablement plus de 500 morts dont de nombreux jeunes, plus de 4 000 blessés et 10 000 arrestations, qui seront très certainement suivies d'exécutions sommaires.

Des armes de guerre ont été utilisées, des snipers ont tiré sur des gosses et les forces de sécurité du régime sont allées chercher les manifestants jusque dans les hôpitaux.

Devant ce qu'il convient de qualifier de massacre, le silence de la communauté internationale est assourdissant, mais le silence le plus insupportable et le plus inacceptable, c'est celui de la France. Par ce silence, notre pays tourne le dos à des valeurs universelles qu'il a pourtant si longtemps incarnées. Pourquoi la France se tait-elle ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Nicolas Dupont-Aignan applaudit également.)*

Mme Valérie Boyer. Bravo !

M. Hervé Saulignac. Vous savez probablement, monsieur le Premier ministre, que des parlementaires français de tous bords ne comprennent pas que la diplomatie française déserte ainsi le terrain des droits de l'homme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC – Mme Marie-George Buffet et M. Jean-Luc Mélenchon applaudissent également.)* Le Parlement est dans son rôle quand il vous dit que notre pays s'abîme en restant spectateur de l'horreur qui s'abat sur des innocents.

Monsieur le Premier ministre, la France, par votre voix, doit condamner, plus clairement qu'elle ne l'a fait, les atrocités commises par le régime des mollahs en Iran. Elle doit aussi exhorter l'ONU à enquêter pour faire toute la lumière sur les crimes commis. Ne trahissez pas les valeurs de la France ! Soyez, dans votre réponse, à la hauteur de notre histoire ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Mme Valérie Boyer et M. Jean-Pierre Door applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des affaires européennes.

Mme Amélie de Montchalin, *secrétaire d'État chargée des affaires européennes.* Monsieur le député, l'Iran, en effet, a été marqué mi-novembre, durant plusieurs jours, par un mouvement de contestation extrêmement violent et de grande ampleur, qui a suivi la décision d'augmenter le prix du carburant dans un contexte économique

dont la très grande dégradation est liée à des événements géopolitiques, par rapport auxquels la France, vous le savez, s'est engagée à chercher la désescalade.

Mme Valérie Rabault. Ce n'est pas une raison pour se taire !

Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État. De nombreuses victimes sont à déplorer, car les autorités ont réprimé les manifestations par des tirs à balles réelles. Elles ont également procédé à des milliers d'arrestations et interrompu l'accès à internet.

Du fait de la coupure des réseaux internet dans le pays et du contrôle de l'information par les autorités, nous ne disposons pas, à ce jour, d'un bilan clair de la répression. Le haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a indiqué, à la fin de la semaine dernière, que les rapports évoquant plus de 100 victimes étaient crédibles. Quant à l'ONG Amnesty international, elle parle d'au moins 143 morts.

Par ma voix ici, par celle de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, aujourd'hui à Londres, en pleine solidarité avec l'ensemble du Gouvernement et, je crois, avec l'intégralité de nos partenaires européens, nous condamnons évidemment avec force l'usage disproportionné de la force et les violences exercées à l'encontre des manifestants.

Devant l'ampleur de la répression et compte tenu des informations crédibles faisant état de la mort de nombreux manifestants, nous appelons très solennellement les autorités iraniennes à respecter le droit de manifester pacifiquement, la liberté d'expression et le libre accès aux moyens de communication.

La France appelle l'Iran à respecter ses obligations internationales en matière de droits de l'homme, en particulier le pacte international relatif aux droits civils et politiques. Nous ne baissons pas les bras ; nous engageons avec l'Iran un dialogue ferme et exigeant sur les questions géopolitiques, et intransigeant sur les questions de droits de l'homme. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Jean-Louis Bourlanges et Mme Isabelle Florennes applaudissent également.)*

M. le président. La parole est à M. Hervé Saulignac.

M. Hervé Saulignac. J'ignore si votre réponse parviendra aux Iraniens : je le souhaite sincèrement, d'autant qu'elle est plus à la hauteur que les propos que nous avons jusqu'ici entendus dans la bouche du ministre des affaires étrangères. Je vous en remercie pour le peuple d'Iran. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC – Mme Aude Amadou et Mme Cendra Motin, ainsi que M. Aurélien Taché et M. Joël Giraud, applaudissent également.)*

Données clés

Auteur : [M. Hervé Saulignac](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2474

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 décembre 2019](#)